

Saint Pair Sur Mer le 10/11/2020

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2020 CONVOCATION

Madame, Monsieur,

En cette période sanitaire incertaine, notre CDE 50 a pris des dispositions spéciales pour organiser son assemblée générale ordinaire en toute sécurité.

L'Assemblée générale ordinaire du comité départemental d'équitation de la Manche se tiendra en présentiel si le déconfinement est acté par le gouvernement ou à huit clos en cas de maintien du confinement, dans ce cas l'AG sera diffusée par Zoom.

Les membres actifs du CDE 50 y sont invités le :

Judi 17 décembre 2020 à 14h

Dans les bureaux du Pôle Hippique de Saint-Lô
5000 SAINT-LÔ

ORDRE DU JOUR :

1. Rapport moral et quitus 2020
2. Rapports financiers et quitus 2020
3. Budget prévisionnel 2021
4. Questions diverses.

Les membres actifs seront appelés à voter sur les trois premiers points de l'ordre du jour.

Les membres actifs pourront voter soit par courrier parvenu au plus tard au siège de l'association la veille de l'Assemblée générale le mercredi 16 décembre 2020 à 12h, soit sur place le jeudi 17 décembre 2020 de 13h à 14h, munis du « matériel de vote » qui est en cours de transmission par courrier.

Cette Assemblée générale peut valablement délibérer si son quorum est réuni (article X des statuts du CDE 50).

Les documents faisant l'objet du vote ainsi que les statuts et le règlement intérieur du CDE 50, seront consultables sur le site <https://cde50.ffe.com/> dans la rubrique « ASSEMBLEE GENERALE 2020 » à partir du 20/11/2020.

Si le quorum requis n'est pas atteint, le vote par correspondance reprendra vendredi 18 décembre, jusqu'au lundi 21 décembre 2020 à 12h.

Le présent courrier tient lieu de convocation pour une seconde Assemblée réunie sans condition de quorum le mardi 22 décembre à 11h dans les bureaux du CDE 50, Pôle Hippique CPE 1^{er} étage, 50000 SAINT-LÔ. Pour la seconde Assemblée, le bureau de vote sur place sera ouvert de 10h 30 à 11h.

Les votes enregistrés pour la première Assemblée générale sont valables pour la seconde Assemblée générale.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes salutations les meilleures.

Patrice COTTIN
Président du CDE 50